

# Un congrès pour changer

## Société

Le Département invite les entreprises à entrer dans une « Nouvelle ère », celle où le handicap ne serait plus un frein pour l'emploi. Démarche nouvelle, le groupe Partnaire, spécialisé dans l'intérim, a ouvert une agence à Orléans dédiée aux travailleurs handicapés.

Philippe Abline

philippe.abline@centrefrance.com

**P**artnaire, groupe spécialisé dans l'intérim, est l'une des trente-cinq entreprises du Loiret qui participent, aujourd'hui, au congrès Nouvelle ère, à Orléans. Un événement destiné à changer le regard sur le handicap. Jean-Baptiste Hibon, président du Réseau humain, psychosociologue et conférencier, est le maître d'œuvre de l'événement (*lire ci-dessous*).

Philippe Gobinet, PDG du groupe Partnaire, sera l'un des témoins sur le thème du recrutement des personnes en situation de handicap. Engagé depuis quelques années dans une démarche RSE (Responsabilité sociale des entreprises), le groupe Partnaire a axé ses efforts sur le domaine du handicap. « Ce n'est pas une opération de communication, le but est de mettre en place des actions concrètes », rappelle Philippe Gobinet.

Dans un premier temps, une équipe dédiée a été formée au sein du groupe pour nouer des contacts avec les Esat (Établissements et services d'aide par le travail) et avec de potentiels employeurs de personnes en situation de handicap. Une étape supplémentaire a été franchie en février dernier avec l'ouverture, à Orléans, d'un « assessment center handicap », c'est-à-dire une agence spécialisée où des travailleurs handicapés sont mis en situation pour définir leur capacité à s'orienter ou à se réorienter, dans telle ou telle activité professionnelle.

« La majorité des personnes que nous recevons doivent changer de voie en raison de problèmes qui les empêchent de

continuer de porter des charges lourdes », explique Corinne Le Strat, chargée de mission handicap et responsable de cette agence. Pertes de vue ou d'audition sont également fréquentes.

### Trouver une reconversion qui convienne

Il faut alors proposer une reconversion. « Dans la logistique pour quelqu'un du BTP » donne pour exemple Corinne Le Strat. La particularité de l'agence qu'elle dirige est de recevoir les demandeurs d'emploi individuellement, et surtout en prenant le temps qu'il faut. Les entretiens (uniquement sur rendez-vous) peuvent parfois durer une heure et demie. Des mises en situation sont proposées, parfois jusque chez l'employeur potentiel. Parce qu'il n'est pas facile de changer de métier, encore moins lorsqu'on est en situation de handicap.

Et côté employeurs ? Est-il facile de convaincre les entreprises ? « Nous rassurons les clients et nous leur expliquons que nous pouvons les accompagner » pour accueillir les futurs collaborateurs, explique Corinne Le Strat.

Sera-t-il compliqué d'adapter le poste de travail, comment informer les équipes ? Il faut effacer les craintes, mettre en évidence les points positifs, souvent méconnus, convaincre que les personnes en situation de handicap peuvent surprendre par leur volonté, leur implication, leur capacité à s'adapter... Beaucoup de congrès Nouvelle ère, de semaines européennes pour l'emploi des personnes handicapées, de duo days seront encore nécessaires, mais l'enjeu en vaut la peine. ■



## Deux journées de sensibilisation

L'événement est organisé sur deux journées : la première à destination des collégiens, la seconde à l'intention des entreprises.

Pour accepter les différences et ses contraintes, mieux vaut y être sensibilisé rapidement. C'est pourquoi Jean-Marie Hibon, créateur des congrès Nouvelle ère, a voulu décliner une version junior, celle à laquelle étaient conviés des collégiens du Loiret, mardi, à Sully-sur-Loire (*notre édition d'hier*).

Aujourd'hui, les acteurs économiques sont invités à une journée de sensibilisation. Ils entendront les leçons de vie de



CONGRÈS. Jean-Baptiste Hibon (à d.) lors d'une précédente édition. PHOTO DR

Jean-Baptiste Hibon, président du Réseau humain et de Franck Pruvost, fondateur de Sensitive ways, pour qui la sensibilité est une force. Leur intervention sera complétée par des ateliers collaboratifs sur les thèmes, notamment, de la collaboration sociale et de l'économie solidaire.

Réunis autour d'une table ronde, des acteurs économiques présenteront le handicap comme « levier de performances ».

Des stands seront mis en place autour desquels les participants pourront échanger et partager leurs regards ou encore leurs pratiques. ■

### Sur le web

Retrouvez l'entretien complet dans lequel Jean-Baptiste Hibon, conférencier, président du Réseau humain, initiateur des congrès Nouvelle ère et Nouvelle ère junior, décrit ses motivations.



www.larep.fr

une " Nouvelle ère "

LE FAIT  
DU JOUR

# le regard sur le handicap



**PARTNAIRE.** Philippe Gobinet, PDG du groupe, a ouvert une agence spécialisée pour l'accueil de personnes en situation de handicap. La responsabilité de l'« assesment center » a été confiée à Corinne Le Strat (à dr.). PHOTO C. GAUJARD

## « Un changement de paradigme »

**PROPOS.** Jean-Baptiste Hibon, psychosociologue et président du Réseau humain, reconnaît que des progrès ont été effectués, que le handicap est davantage admis dans l'emploi mais c'est encore insuffisant : « Il faut un changement de paradigme pour insuffler une vraie dynamique inclusive dans la société ! L'inclusion est la capacité de se transformer avec l'autre en y apportant chacun le meilleur de soi-même. Souvent, nous voulons faire "pour" les personnes handicapées. Mais le plus efficace reste de faire "avec" elles. » Avec ces « héros du quotidien... qui exercent un courage de tous les instants pour réussir à vivre dans un monde de plus en plus rapide et compétitif ».



## « Quelle autre collectivité pouvait accueillir cet événement ? »

Le Département du Loiret accueille les congrès Nouvelle ère et Nouvelle ère junior. Marc Gaudet, président du conseil départemental, explique pourquoi il s'est lancé dans cette démarche.

### ■ Comment avez-vous fait la connaissance de Jean-Baptiste Hibon ?

Il est venu animer un séminaire de l'encadrement des personnels du Département, à Chécy. J'ai constaté qu'à la sortie, ceux qui avaient assisté à sa prestation étaient différents que lorsqu'ils étaient rentrés dans la salle.

### ■ C'est pourquoi vous avez accepté d'accueillir le congrès ?

Quelle autre collectivité que le Département pouvait le faire ? Le handicap fait partie de nos compétences : nous gérons la Maison départementale pour les personnes handicapées, traitons les dossiers de RQTH (Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé), nous avons conservé la responsabilité du transport des scolaires en situation de handicap...

### ■ Le nouveau règlement a d'ailleurs été parfois critiqué par les familles...

On nous a reproché de vouloir faire des économies lorsqu'on considérait que des enfants pouvaient prendre le car plutôt que de prendre en charge un autre mode de transport. C'est faux. L'inclusion est



ÉLU. Marc Gaudet, président du conseil départemental. C. GAUJARD

très importante, ces élèves sont avec leurs camarades et se font aider par eux quand c'est nécessaire. Ils ne sont pas exclus du groupe et les autres ont un regard différent sur le handicap. Nous pensons que ça fait partie de l'éducation. La surprotection ne rend pas service. Nous tenons compte bien sûr des difficultés : les horaires, l'éloignement de l'arrêt du car...

Propos recueillis par Philippe Abline

## ■ Les actions du Département

**Traitement des dossiers.** En 2015, le délai de réponse des dossiers concernant le taux d'invalidité ou la Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé était de 15 mois, selon la vice-présidente du conseil départemental en charge de ce sujet, Alexandrine Leclerc. Il est aujourd'hui « en moyenne, de 3 mois pour le pôle enfance, 2,5 mois pour le pôle adultes ».

**RQTH.** En 2018, le Département a reçu 5.484 demandes de Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé.

**Accessibilité.** L'Agenda accessibilité programmée a été voté en 2015 et doté de 8,7 millions d'euros (dont 5,8 millions pour les collèges). 67 sites recevant du public sont concernés. 14 ont été traités. L'ensemble de ces bâtiments seront mis en accessibilité d'ici 2021.

**Personnel en situation de handicap.** Le taux d'emploi actuel de personnes reconnues RQTH au sein du Département est de 5,34 % (la loi demande 6 %).